



C'est à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qu'est célébrée, le 3 décembre de chaque année depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées à travers le monde. Le thème de 2020 :

***Reconstruire en mieux
Vers un monde post-COVID-19 inclusif, accessible et durable***

Communiqué de presse

3 décembre 2020 : 9 mois de crise sanitaire pour les élèves handicapés de *Votre École Chez Vous*

Il est des enfants qui vivaient déjà, à leur corps défendant, bien avant la Covid-19, des situations d'empêchements et des risques d'isolement. C'est le cas de nombre des élèves de *Votre École Chez Vous* qui ne peuvent se rendre en classe collective du fait de leur état de santé. Les périodes de confinement/déconfinement qu'ils subissent depuis le mois de mars pouvaient les mettre plus que jamais en risque de décrochage scolaire. Grâce à la réactivité, à l'inventivité et l'engagement de leurs professeurs, le lien essentiel tissé au fil du temps avec chacun d'eux a pu être maintenu en permanence et la continuité pédagogique est assurée.

Aujourd'hui, en fonction de la vulnérabilité de l'enfant, les cours sont dispensés en présentiel, ou en distanciel ou en dispositif hybride conjuguant présence physique au domicile et cours à distance.

L'enseignement à distance a été salvateur. Mais pas sans souffrance.

S'il s'est montré bénéfique pour certains élèves qui :

- ont aimé la nouveauté et s'en sont trouvés stimulés
- ont paradoxalement développé des relations plus rapprochées, plus qualitatives encore qu'en présentiel avec le professeur.
- ont pu « choisir » en fonction de leur préférence ou de leur capacité des modalités d'enseignement à la carte avec des cours par mail et/ou en visio-conférence et/ou au téléphone.
- ont gagné en autonomie dans l'organisation de leur travail scolaire,
- ont appris à mieux utiliser l'outil numérique. Ils sont nombreux.

Contact presse : Emmanuelle Quéré | 01 48 06 77 84 | communicationvecv@gmail.com

Contact association : Olivier Solliliage, vice-Président | olivier-solliliage@vecv.org

En savoir plus : www.vecv.org



... il ne faut pas oublier les difficultés d'autres élèves qui :

- ont pu être touchés par un sentiment d'isolement accru : la venue régulière de l'enseignant est un point d'ancrage, et sa présence physique est un élément structurant et rassurant.
- partiellement scolarisés dans leur école de secteur, ont rencontré d'importantes difficultés à faire les devoirs demandés par cet établissement sans l'appui de leur AVS ou AESH qui les accompagne habituellement.
- avaient du mal à se mobiliser : oubli du cours, manque de motivation, anxiété, refus de l'utilisation de l'outil numérique...
- ont manqué d'évaluation et de suivi, notamment dans les classes d'examen, en raison de la suppression des notes pendant la période de confinement.
- ont accusé une fatigue importante en raison d'une utilisation prolongée des écrans.
- étaient insuffisamment voire très insuffisamment équipés en matériel informatique.
- ont rencontré des problèmes de connexion fréquents.

Il y aura certainement un après COVID dans les pratiques de VECV : davantage de souplesse encore dans les adaptations aux besoins des élèves, des approches pédagogiques plus audacieuses empruntant aux outils numériques, de nouvelles possibilités d'échanges avec les familles, entre enseignants, avec les professionnels de soin entourant l'élève.

Votre École Chez Vous est une école

- ✓ **inclusive** : c'est sa raison d'être,
- ✓ **accessible** gratuitement en Ile de France et à Rouen seulement faute de moyens,
- ✓ **durable** grâce à la générosité de ses adhérents, des institutions et fondations engagées à ses côtés.

Votre École Chez Vous, association créée en 1954 et **reconnue d'utilité publique**, gère un établissement scolaire : l'École France Quéré, qui comprend pour l'Ile de France une école primaire, un collège, un lycée général tous trois sous contrat avec l'Éducation nationale et un lycée technique hors contrat, financé par la taxe d'apprentissage.

Un établissement primaire a été créé à Rouen en 2011, devenu sous contrat simple avec l'Éducation Nationale en 2016. En 2018, est ouvert un collège pour les élèves venus du primaire VECV ou d'autres établissements, hors contrat en raison du délai administratif de 5 ans exigé pour passer sous contrat. Il est pour cette raison entièrement à la charge de l'association durant cette période.

Les 57 enseignants, rémunérés par le rectorat ou par VECV sont tous diplômés d'État et suivent les programmes de l'Éducation nationale. **Ils enseignent au domicile des élèves** tout en innovant sans cesse pour adapter leur pédagogie et le rythme des apprentissages aux capacités de chaque élève. L'école accueille chaque année entre 160 et 180 élèves, avec **une liste d'attente qui atteint aujourd'hui plus de 140 enfants et adolescents.**

La scolarisation est gratuite pour les familles.

Contact presse : Emmanuelle Quéré | 01 48 06 77 84 | communicationvecv@gmail.com

Contact association : Olivier Solliliage, vice-Président | olivier-solliliage@vecv.org

En savoir plus : www.vecv.org



Votre École Chez Vous, c'est...

...La relation duelle professeur /élève

À *Votre École Chez Vous*, le professeur se déplace au domicile de son élève. Le cours se passe donc « en tête-à-tête ». Cette relation duelle permet à l'enseignant de s'adapter au mieux à la pathologie de son élève, à sa fatigue, à ses traitements : jour après jour, le professeur apprend à connaître son élève, peut ainsi affiner son enseignement et proposer des solutions sur-mesure selon les difficultés de l'enfant.

...La mixité scolaire avec les établissements ordinaires

Le but de *Votre École Chez Vous* n'est pas de maintenir les élèves chez eux, mais de les (r)accompagner progressivement vers l'école collective. Dès leur inscription à *VECV*, nous favorisons, quand c'est possible, une inclusion partielle avec leur école de secteur, même faible : 1h par jour, deux matinées par semaine. Ce temps, pourra augmenter progressivement, au rythme de l'élève.

Lorsqu'un élève de *VECV* est en inclusion dans un établissement ordinaire, notre équipe pédagogique travaille en étroite relation avec les enseignants de cet établissement. Les enseignants sont en contacts réguliers pour faire le point sur leur élève.

...Des adaptations pédagogiques pour suivre les programmes de l'Éducation nationale

Les enseignants de *VECV* suivent les programmes officiels et préparent leurs élèves malades ou handicapés au brevet et au bac en adaptant leur pédagogie à chacun. C'est là qu'intervient l'expérience, le savoir-faire, la souplesse et l'imagination des enseignants pour pouvoir faire cours à un enfant alité, un jeune phobique, un enfant handicapé moteur ou un enfant autiste, ... Ils suivent les Parcours Personnels de Scolarisation (PPS), co-construits avec l'établissement scolaire de référence, l'enseignant référent handicap du secteur, la MDPH, les familles et les intervenants médicaux-sociaux.

...La gratuité pour les familles

C'est l'un des principes fondateurs de *VECV* : la scolarité doit être accessible pour tous les enfants. Elle est un droit fondamental. Quelle que soit la condition de l'enfant.

C'est un défi pour l'association, qui doit trouver chaque année les ressources nécessaires pour rémunérer environ un tiers de ses enseignants (le salaire des deux tiers restants est pris en charge par le Rectorat). Nous nous tournons donc vers les Fondations caritatives ou d'entreprises, vers nos adhérents, vers les CPAM,... pour pouvoir remplir notre mission.

Notre savoir-faire est reconnu par l'Éducation nationale.

Nous voudrions que partout en France, ces enfants puissent bénéficier d'une scolarisation à la mesure de leurs besoins, de l'éducation qui leur est due.

Contact presse : Emmanuelle Quéré | 01 48 06 77 84 | communicationvecv@gmail.com

Contact association : Olivier Solliliage, vice-Président | olivier-solliliage@vecv.org

En savoir plus : www.vecv.org